



## POINT-JUSTICE À CARPENTRAS

Information sur ses droits  
et ses obligations,  
orientation vers les organismes  
chargés de leur mise en œuvre,

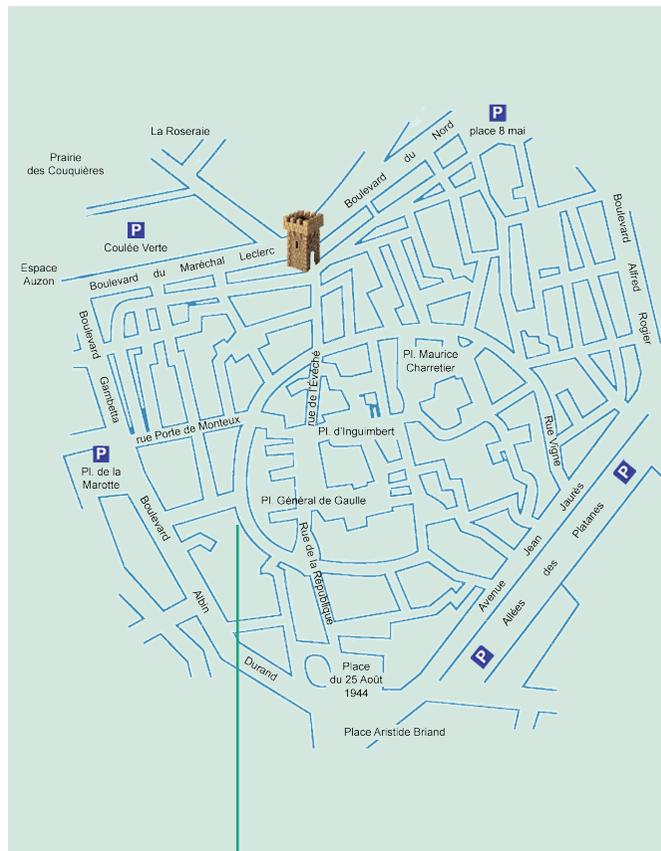
Aide dans l'accomplissement  
de toute démarche en vue  
de l'exercice d'un droit  
ou de l'exécution d'une obligation  
de nature juridique

Assistance au cours  
de procédures  
non juridictionnelles

Assistance pour la rédaction  
d'actes juridiques

L'accès au droit est un principe fondamental  
de la citoyenneté défini à l'article 53  
de la loi du 10 juillet 1991,  
repris par la réforme du droit Justice  
du XXI<sup>e</sup> siècle.

Afin de mettre en oeuvre ce principe localement,  
le Point-Justice de Carpentras  
permet un accès gratuit et permanent  
aux informations juridiques  
et fournit une orientation vers les professionnels  
du droit compétents aux cas soumis.



### POINT-JUSTICE

Maison du Citoyen  
35, rue du Collège  
84200 CARPENTRAS  
04 90 67 92 44



# point-justice

## Accès GRATUIT au droit pour les citoyens



DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES  
VOUS INFORMENT  
ET VOUS ACCOMPAGNENT  
DANS VOS DÉMARCHES



LOGEMENT, PRÉVENTION EXPULSION LOCATIVE  
**ADIL**

**Agence Nationale pour l'Information  
sur le Logement**

Permanence sans rendez-vous  
le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 12h  
04 90 16 34 34



AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES

**AMAV**

**Association de Médiation  
et d'Aide aux Victimes**

Permanence sur rendez-vous  
tous les jeudis de 9h à 12h  
04 90 86 15 30



DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES  
**Centre d'Information sur les Droits  
des Femmes et des Familles (CIDFF)**

Permanence sur rendez-vous  
le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois  
de 9h à 12h  
04 90 86 41 00

## LES INTERVENANTS

GESTION DES TUTELLES

**Association Tutélaire de Gestion (ATG)**

Permanence sur rendez-vous  
le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à 12h  
04 90 16 34 10

**ATV-ATIS Gestion des Tutelles**

Permanence sur rendez-vous  
le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h  
04 90 02 35 22

**Mouvement Associatif pour l'Evolution et  
la Valorisation des Adultes sous Tutelles (MAEVAT)**

Permanence sur rendez-vous  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 17h  
04 90 60 48 92

**Union Départementale des Affaires Familiales  
(UDAF)**

Permanence sur rendez-vous  
et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 12h  
04 90 89 74 74

**Association Départementale de Vaucluse pour  
la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADVSEA)**

Permanence sur rendez-vous  
le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 10h à 12h  
04 90 16 61 90

PERMANENCES SPÉCIALISÉES

**Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux  
(ISTF) de l'ATG et de MAEVAT**

Permanence sur rendez-vous  
le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h  
04 90 16 34 10

PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

**Mandataire judiciaire à la protection  
des Majeurs (MJPM)**

Permanence sur rendez-vous  
le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h  
04 90 70 52 92

DES PROFESSIONNELS  
DU DROIT  
VOUS CONSEILLENT

**Ordre des avocats**

POINT D'ACCÈS AU DROIT GÉNÉRALISTE  
Permanence sur rendez-vous

POINT D'ACCÈS AU DROIT  
SPÉCIALISÉ POUR LES ENFANTS  
ET LES JEUNES

Permanence sur rendez-vous  
le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 17h

**Accueil téléphonique pour prise de RDV  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h  
04 90 67 92 44**

NOTAIRE

Permanence sur rendez-vous  
le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 17h  
au 04 90 67 92 44

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence sur rendez-vous  
le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h  
jean-charles.touboul@conciliateurdejustice.fr

MÉDIATION FAMILIALE

**Résonances Médiations**

Sur rendez-vous au 04 90 86 32 75